



# La réflexion éthique

## Organisation

### Une volonté associative

L'ALEFPA met en place une démarche de réflexion éthique avec différents niveaux. Cette démarche permettra de construire une culture associative de la réflexion éthique.



## LE RÉFÉRENT ÉTHIQUE TERRITORIAL

### PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Un ou plusieurs référents éthiques territoriaux sont identifiés pour chacun des territoires suivants :

- **Hauts-de-France** : Nord et Pas de Calais
- **Grand Est** : Marne et Haute-Marne
- **Bourgogne Franche-Comté** : Yonne, Haute-Saône et Eure-et-Loir
- **Nouvelle-Aquitaine** : Haute-Vienne, Creuse et Gironde
- **Occitanie** : Pyrénées Orientales et Haute-Garonne
- **Caraïbes** : Martinique, Guadeloupe et Saint-Martin
- **Océan Indien** : La Réunion et Mayotte
- **Vendée**
- **Allier**
- **Hauts-de-Seine**



### MISSIONS

- Animer la démarche sur le territoire
- Piloter la démarche de sensibilisation à la réflexion éthique sur le territoire
- Participer au Comité Éthique National
- Être personne ressource sur le territoire pour aider à la mise en place d'un groupe de réflexion éthique
- Faire le lien avec les groupes de réflexion éthique et le Comité Éthique National
- Échanger avec l'Espace de Réflexion Éthique Régional du territoire
- Échanger avec d'autres espaces de réflexion éthique du territoire



### MODE DE DÉSIGNATION

Il est désigné par la Direction territoriale ou la direction des structures du territoire concerné.

### VOTRE RÉFÉRENT



Retrouvez via ce Qr Code  
> le kit éthique de l'Alefpa  
> la liste des référents éthiques.